

Compte-rendu Snesup de la session CNU Qualification et CRCT PR 2018, section 05

8 et 9 Février 2018 – Paris

- Motion contre la réforme Parcours Sup

Session qualifications PR

Sur un total initial de 102 candidatures, le Ministère a jugé 96 dossiers comme recevables.

Sur les 96 dossiers examinés, la section en a qualifié 46 soit 48 %.

Pour les listes Pluralisme et Qualité, Autonome et SNESUP, les dossiers sont examinés selon les trois dimensions de la carrière d'un enseignant chercheur : recherche, enseignement, engagements collectifs, avec une part néanmoins importante à la recherche.

En revanche pour la liste QR, seule la dimension recherche est prise en compte. La présence d'un article classé 1 par le CNRS est nécessaire pour être notée A.

Il ressort de la session qu'en tout état de cause, il est important de publier dans les revues classées A par l'HCERES. Un dossier recherche moyen peut être compensé par de grosses responsabilités administratives.

Session CRCT

Pour cette session 6 candidatures PR sont parvenues. Les dates de dépôt des candidatures ont été avancées par rapport aux années précédentes, de manière à permettre l'examen des demandes dès le mois de février et ainsi à permettre aux composantes de mieux anticiper les ajustements de services d'enseignement du fait des CRCT accordés. L'avancée de ce calendrier peut sans doute expliquer un nombre de candidatures plus faible que les années précédentes.

Sur les 9 semestres alloués à la section, la section décide d'en attribuer 6 aux MCF et 3 aux PR.

Le nombre de semestres de CRCT à la disposition du CNU est trop peu important pour décider d'attribuer plus d'un semestre par candidat-e.

Comme pour les MCF, les demandes sont examinées en fonction des projets. Il est important que les candidat-e-s expliquent le caractère indispensable du CRCT pour mener à bien leur projet. Outre la présentation des problématiques de recherche du projet, les rapporteurs sont particulièrement attentifs à évaluer les conditions de réalisation du projet pour mieux identifier le rôle que peut jouer le CRCT. Ainsi, la coopération avec des chercheurs, le besoin de collecter des données (archives ou enquêtes) sur un terrain à l'étranger, nécessitant dans chacun des cas un séjour de plusieurs mois à l'étranger sont des éléments souvent jugés de manière positive, mais doivent être attestés par des lettres d'invitation lorsqu'il s'agit de séjours de collaboration avec d'autres chercheurs ou par une identification précise des sources à collecter, ou encore une préparation du terrain et un calendrier pour mener à bien une enquête.

Sur les 6 demandes, ont été retenus : Francesco Lissoni, Patrick Villieu et Philippe Fontaine.

Pour le SNESUP

Bernard Baudry

Annexe : Liste des qualifié-e-s PR en section 05 lors de la session 2018

ARCALEAN	CALIN
BARBAROUX	PIERRE
BATES	SAMUEL
BERCHI	CELIA
BONSANG	ERIC
BOURLES	RENAUD
CAPORALE	GUGLIELMO MARIA
CHANTEAU	JEAN-PIERRE
CHARLIER	DOROTHEE
CHASERANT	CAMILLE
CHAUDEY	MAGALI
CLEMENT	MATTHIEU
COMBARNOUS	FRANCOIS
COUTTENIER	MATHIEU
CROSETTO	PAOLO
FERRU	MARIE
GAUTIER	ERIC
GRECO	LUCIANO GIOVANNI
GREULICH	ANGELA
GUENNIF	SAMIRA
JEROME	BRUNO
JOLY	IRAGAEL
LELARGE	CLAIRE
LEONI	PATRICK
MAAREK	PAUL
MARTIN	ELSA
MILLOCK	KATRIN
MIMRA	WANDA
MITRAILLE	SEBASTIEN
MUSY	OLIVIER
OBIDZINSKI	MARIE
PANNEQUIN	FRANCOIS
PUECH	FLORENCE
RIEUCAU	GERALDINE
ROUSSEL	SEBASTIEN
SAMSON	ANNE-LAURE
MONTRESOR	MONTRESOR
SANGNIER	MARC
SANIN	EUGENIA
SCHIOPU	IOANA
STANCANELLI	ELENA
TUBEUF	SANDY
VALLET	GUILLAUME
VENAYRE	FLORENT
VERARDI	VINCENZO
VIDA	PETER